



Help - soustractions de tous mes documents administratifs ect

Par **beatrice123**, le **08/08/2017** à **18:22**

HELP

Mon mari souhaite divorcer (annonce début mars), de mon coté je ne le souhaite pas meme s'il s'est trouvé une nouvelle "copine" pendant que je m'occupais de mes parents dont l'un des 2 a la maladie d'Alzheimer. 28 ans de mariage, 2 enfants, 6 petits enfants..... Bref, je suis prête a accepter cette situation et je lui demande de réfléchir sur le sujet....sauf que, Comme chaque année je me rend chez mes parents pour l'anniversaire de ma maman (72 ans) qui a lieu le 22 mai, je pars la veille et nous nous quittons comme "mari et femme" dans tous les sens du terme.

Le 24 mai, mon mari m'envoie un RAR à mon domicile (alors que je suis chez mes parents) m'informant qu'il prend acte que "j'ai quitté le domicile conjugal et qu'il va de ce fait prendre un appartement" (nous avons un pavillon en banlieue parisienne). Bien sur, je ne reçois pas ce RAR puisque je suis "tranquillement"(si l'on veut) partie fêter l'anniversaire de maman puis la fête des mères qq jours plus tard. il me renvoie donc ce rar chez mes parents.

Là je suis complètement saisie par sa démarche et reste psychologiquement bloquée incapable de rentrer.

il me faut 2 mois pour réussir à surmonter le choc et rentrer à la maison et là, stupeur, il a déménagé, emportant avec lui TOUS LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS DE LA MAISON. A ce jour, je n'ai plus aucun justificatifs de domicile, plus aucunes fiche de paye, plus aucunes factures pour prouver ce qu'il a emporté plus aucun relevé de compte bancaire, plus d'irpp, plus de taxe foncière, plus d'acte de propriété, il a meme emporter les actes de décès de mes grands parents, mes photos d'enfants, les boites archives... tout.....je n'ai plus rien pour prouver qui je suis, ni ou j'habite et ma carte d'identité est périmée depuis 1 an. il a pris les clefs des voitures, les papiers qui vont avec et vient de mettre notre compte bancaire joint à découvert car il a versé ses salaires sur un autre compte tout en continuant

d'utiliser sa CB du compte joint.

Que puis-je faire puisque le commissariat me dit qu'il n'y a pas vol entre mari et femme ?

je suis désemparée..avec mes parents au rdc qui n'ont pas voulu me laisser rentrer seule
comme la grande fille de 52 ans que je suis..

est ce que quelqu'un pourrait m'envoyer un peu de soleil dans cette nuit si noire ??

merci pour ceux qui m'ont lu et pour ceux qui voudront bien prendre un peu de leur temps
pour me répondre.

Cordialement
Béatrice